

**Compte rendu du conseil municipal du mercredi 30 avril 2014 à 18 h 30**  
**salle du conseil municipal et des mariages.**

L'an deux mille quatorze et le trente avril à dix-huit heures trente, **le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.**

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – CABOCHE Chrystel - DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie — DEJEAN Anne Marie — CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

**Pouvoirs :** NADAL Olivier à Joëlle SOREL - VAILHE Bruno à Martine LABEUR - GOMEZ René à Sylvie CONTRERAS - EDMOND-MARIETTE Gérard à Olivier LECOMTE

Convocation du 24 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour : contrat d'assurance pour les risques statutaires :

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2014 : pas d'observation reçue en mairie.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

**Gestion et finances**

1. Compte Administratif 2013 de la commune et du Camping Municipal - rapporteur : Marcel CHRISTOL

**Vote pour le CA 2013 de la commune : 29 voix POUR (Unanimité)**

**Vote pour le CA 2013 du camping municipal : 29 voix POUR (Unanimité)**

2. Affectation du résultat 2013 du CA 2013 de la commune et du Camping Municipal – rapporteurs : Marcel CHRISTOL et Annie LEROY

Il informe les membres du conseil municipal que la section d'exploitation du Compte Administratif 2013 a été arrêtée avec un excédent de 407 949,91 € et la section d'investissement avec un déficit de 769 200,26 €. Il propose d'affecter l'excédent de la section d'exploitation comme suit :

- 32 913,81 € en section d'exploitation au C 002 : résultat de fonctionnement reporté
- 375 036,10 € en section d'investissement au C 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés

**VOTE : 29 voix POUR (Unanimité)**

Madame Annie LEROY, adjointe au Maire déléguée aux finances, informe les membres du conseil municipal que la section d'exploitation du Compte Administratif 2013 a été arrêtée avec un excédent de 5 125,26 € et la section d'investissement avec un déficit de 2 974,30 €. Elle propose d'affecter l'excédent de la section d'exploitation comme suit :

- 2 150,96 € en section d'exploitation au C 002 : résultat de fonctionnement reporté
- 2 974,30 € en section d'investissement au C 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés

**VOTE : 29 voix POUR (Unanimité)**

3. Budget Primitif 2014 de la commune et du Camping Municipal – rapporteurs : Marcel CHRISTOL et Annie LEROY

Madame Annie LEROY présente le Budget Primitif 2014 du camping municipal aux membres de l'assemblée.

**Vote du budget du camping municipal : 23 voix POUR et 6 Abstentions**

Monsieur Marcel CHRISTOL présente le Budget Primitif 2014 de la commune aux membres de l'assemblée.

**Vote de la section de fonctionnement : 23 voix POUR et 6 CONTRE**

**Vote de la section d'investissement : 23 voix POUR et 6 CONTRE**

Compte tenu des dépenses et des recettes prévisionnelles inscrites, Monsieur Marcel CHRISTOL propose que les taux des taxes locales pour l'année 2014 soient maintenus par rapport à l'année 2013, soit :

- Taxe d'Habitation 16,02 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 24,57 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 67,44 %

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

Monsieur Michel BLANES, adjoint délégué aux associations, présente aux membres de l'assemblée les subventions inscrites au budget primitif 2014 de la commune.

**VOTE : 29 voix POUR (Unanimité)**

4. Convention avec le Pouget pour les Restaurants du cœur – rapporteur : Michel BLANES

Il soumet aux membres de l'assemblée la convention de partenariat avec la commune de Le Pouget pour le transport des denrées alimentaires pendant la campagne 2013/2014 des restaurants du Cœur. Cette convention fixe les obligations des parties.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

5. Remboursement des frais de mission aux élus – rapporteur : Jean François SOTO

Il rappelle aux membres du conseil municipal, qu'en vertu de l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les fonctions de Maire, d'adjoint et de conseiller municipal donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux, c'est-à-dire au titre d'une mission accomplie dans l'intérêt de la commune. Il propose que les dépenses de transport et les frais de séjour (hébergement et restauration) soient remboursés aux élus pendant la durée du mandat et que ces frais soient remboursés au réel sur présentation d'un état de frais.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

**Affaires foncières et urbanisme**

6. Acquisition de la parcelle cadastrée A 4242 - rapporteur : Olivier SERVEL

Il propose aux membres de l'assemblée, l'acquisition d'une parcelle d'une superficie totale de 150 m<sup>2</sup> – section BD 79 (anciennement A 4242) – Boulevard du Moulin, pour la somme de 8 000 €.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

7. Acquisition de la parcelle cadastrée A 1910 - rapporteur : Olivier SERVEL

Il propose aux membres de l'assemblée, l'acquisition d'une parcelle d'une superficie totale de 14 m<sup>2</sup> – section A 1910 – Boulevard du Moulin, pour la somme de 500 €.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

8. Intégration du lotissement « le Clos des Vignes » dans le domaine public – rapporteur : Olivier SERVEL

Il propose de classer dans la voirie communale les voies suivantes du lotissement « le Clos des Vignes », propriété de l'Association Syndicale du lot « le Clos des Vignes » - 40 avenue du Mas Salat – 34150 Gignac :

- Parcelle AY59 88 m<sup>2</sup> Avenue des Pins
- Parcelle AY71 241 m<sup>2</sup> Chemin du Mas Salat
- Parcelle AY66 279 m<sup>2</sup> Avenue des Pins
- Parcelle AY62 76 m<sup>2</sup> Avenue des Pins

**VOTE : 29 voix POUR (Unanimité)**

9. Mise à jour du tableau de classement des voies communales – rapporteur : Olivier SERVEL

Il convient de mettre à jour le tableau de classement des voies communales conformément au document joint en annexe soit 111 334 mètres.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

**Aménagement du village**

10. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien avec le Conseil Général - rapporteur : Olivier SERVEL

Il présente aux membres de l'assemblée la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien afférentes à l'aménagement de la RD9 consistant en la réalisation de 3 plateaux traversants au droit du groupe scolaire pour un montant de travaux de 49 599 € HT. Par cette convention, la commune s'engage à réaliser l'opération dans le strict respect du programme et le Conseil Général à verser à la commune la somme de 16 666,67 € HT.

**VOTE : 29 voix POUR (Unanimité)**

**Services annexes**

11. Autorisation d'emprunt auprès de la CDC pour les travaux du barrage - rapporteur : Jean François SOTO

Il informe les membres du conseil municipal de la nécessité de la réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de 644 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'aménagement de la microcentrale hydroélectrique au barrage de la Meuse à Gignac.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

**Demande de subventions**

12. Extension / réhabilitation du Centre de Secours – rapporteur : Jean-François SOTO

Le Conseil Général a déjà attribué à la commune la somme de 110 000 € de subvention (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche), il convient, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention complémentaire de 39 867 € afin d'obtenir un financement de 40 % de l'opération dans le cadre du contrat de territoire de la Vallée de l'Hérault.

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

**Affaires générales**

13. Election des membres au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale d'Electricité – Jean-François SOTO

**ELIT à bulletin secret par 23 Voix pour et 6 abstentions**

Les membres proposés par Monsieur le Maire qui siégeront au **Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale d'Electricité** : LASSALVY Philippe, JOULLIE Vincent, PAULET Rémi, CABRERA Bruno, BOUILLON André, CONTRERAS Christian, NAVAS Philippe

14. Fourrière de véhicules : lancement de la DSP – rapporteur : François COLOMBIER

Il rappelle aux membres du conseil municipal que, par délibération du 24 juin 2010, une convention de délégation de service public pour la mise en place d'un service de fourrière pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2014 a été conclue avec l'entreprise DELVAUX – RN 9 – 34800 ASPIRAN.

Arrivant à échéance et considérant que ce dispositif a été tout à fait satisfaisant pendant 4 ans pour la commune, elle-même dans l'incapacité d'assumer cette mission (pas d'agent pouvant être nommé gardien agréé, pas de lieu de stockage clôturé...), Monsieur le Maire propose de lancer à nouveau une procédure pour déléguer ce service à un partenaire agréé (gardien de fourrière agréé + installation de fourrière agréée).

**VOTE : 29 voix POUR (unanimité)**

15. Contrat d'assurance pour les risques statutaires : rapporteur : Jean-François SOTO

Il expose aux membres de l'assemblée l'opportunité pour la commune et le CCAS de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, l'opportunité de confier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence, et que le CDG 34 peut souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la Collectivité.

**VOTE : 29 voix POUR (Unanimité)**